

# La Dépêche de Mailly-la-Ville

Conseil municipal du 03 avril 2026

## Informations principales

***Les comptes-rendus des Conseils municipaux sont consultables en Mairie, sur le site internet de la commune, ainsi que depuis l'application panneau Pocket.***

**ETAIENT PRESENTS :** M. Denis BOSSU, M. Pascal THILLOT, Mme Adeline COURTOIS, M. Daniel ROUGEGREZ, Mme Delphine BEAURAIN, Mme Isabelle CARRE, Mme Patricia GALOUZEAU, Mme Sylvie JUPIN, Anne SALAÛN DE KERMARCAL, M. Quentin GALOUZEAU, M. Maximilien MILPIED.

## Mot du Maire, Denis BOSSU

Bonjour à toute et tous,

Le 15 mars vous avez élu à une large majorité 10 membres de la liste « Vivre ensemble à Mailly-la-Ville » et 1 membre de la liste « Une Mairie qui vous écoute ».

Ce nouveau conseil municipal réuni le 21 mars, m'a élu maire et a élu 3 adjoints qui sont Pascal THILLOT, Adeline COURTOIS et Daniel ROUGEGREZ, ces deux élections ont été acquise à l'unanimité.

Vous avez donc désormais une équipe municipale en place pour les 6 prochaines années.

Avec l'ensemble de l'équipe, nous avons à cœur de vous informer régulièrement des décisions du conseil municipal et de nos actions.

Pour cela nous avons décidé de maintenir la publication et la distribution de la Dépêche qui a pour objectif de vous présenter les informations locales essentielles, de manière simple et transparente.

En outre, elle vous donnera également des informations pratiques et vous indiquera les manifestations dans notre commune.

Elle sera amenée à évoluer au fil du mandat afin de s'adapter à vos attentes et aux besoins de la commune.

Elle continuera à être distribuée dans vos boites aux lettres grâce aux conseillers municipaux volontaires de votre quartier.

Votre maire, Denis BOSSU

## Organisation de la commune

### ➤ Délégations au Maire

Afin de faciliter le fonctionnement de la commune, le conseil municipal a confié au Maire certaines décisions courantes (gestion des biens, contrats, assurances, etc.).

### ➤ Indemnités des élus

- Maire : 44,30 % de l'indice de référence
- Adjoints : 11,77 % chacun

Montants fixés selon la population de la commune.

### ➤ Les adjoints

**Pascal Thillot, 1<sup>er</sup> adjoint**, en charge de

- gestion du service technique et des agents techniques de la communes
- gestion des travaux généraux et propreté du village
- gestion des cérémonies patriotiques et des commémorations

**Adeline Courtois, 2<sup>ème</sup> adjoint**, en charge de

- école, enfance et jeunesse
- communication municipale
- tourisme, commerces et entreprises locales

**Daniel Rougegrez, 3<sup>ème</sup> adjoint**, en charge de

- gestion des bâtiments municipaux,
- forêt communale et relation avec l'ONF
- environnement gestion de l'environnement

### ➤ Commissions municipales

Le maire est président de droit au sein de toutes les commissions municipales.

- **Finances** (gestion du budget, plan pluri-annuel) :

Vice-présidente : Delphine BEAURAIN

Liste des membres : Isabelle CARRE, Patricia GALOUZEAU, Daniel ROUGEGREZ, Pascal THILLOT

- **Technique** (travaux, propreté, bâtiment, voirie, environnement, forêt) :

Vice-Président : Pascal THILLOT

Liste des membres : Isabelle CARRE, Patricia GALOUZEAU, Quentin GALOUZEAU, Maximilien MILPIED, Daniel ROUGEGREZ

- **Développement et attractivité** (commerces et entreprises locales, tourisme, baignade)

Vice-Présidente : Isabelle CARRE

Liste des membres : Delphine BEAURAIN, Adeline COURTOIS, Patricia GALOUZEAU, Pascal THILLOT

- **Vie locale et services aux habitants** (Ecole, associations locales, communication, cérémonies)

Vice-Présidente : Adeline COURTOIS

Liste des membres : Delphine BEAURAIN, Patricia GALOUZEAU, Sylvie JUPIN, Anne SALAUN DE KERMARCAL, Pascal THILLOT

### ➤ Comités locaux, ouverts aux habitants

Le maire est membre de droit au sein de ces comités

- **Cadre de vie** (sécurité routière, aménagements simples, petits travaux...)

Présidence : Pascal THILLOT

Conseillers siégeant au sein de ce comité : Isabelle CARRE, Patricia GALOUZEAU, Quentin GALOUZEAU, Maximilien MILPIED, Daniel ROUGEGREZ

- **Vie du village** (Communication, animations, associations, accueil des nouveaux arrivants...)

Co-Présidence : Isabelle CARRE, Adeline COURTOIS

Conseillers siégeant au sein de ce comité : Delphine BEAURAIN, Patricia GALOUZEAU, Sylvie JUPIN, Anne SALAUN DE KERMARCAL, Pascal THILLOT

🔊 Une réunion publique sera organisée pour expliquer le fonctionnement de ces comités. Un appel à candidature sera lancé auprès des habitants volontaires voulant siéger au sein de ces comités.

### ➤ **Représentation extérieure**

Des élus ont été désignés pour représenter la commune dans différents organismes (eau, énergie, social...).

| <b>Nom de la structure</b>                                                   | <b>Nom des titulaires</b> | <b>Nom des suppléants</b> |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| SIVOSC<br>(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)                       | Adeline COURTOIS          | Anne SALAUN DE KERMARCAL  |
|                                                                              | Denis BOSSU               | Sylvie JUPIN              |
| SDEY<br>(Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne)                       | Denis BOSSU               | Daniel ROUGEGREZ          |
| Régie des Eaux Puisaye Forterre                                              | Daniel ROUGEGREZ          | Isabelle CARRE            |
|                                                                              | Pascal THILLOT            | Adeline COURTOIS          |
| CCAS<br>(Centre Communal d'Action Sociale)                                   | Anne SALAUN DE KERMARCAL  | Delphine BEAURAIN         |
|                                                                              | Pascal THILLOT            | Maximilien MILPIED        |
|                                                                              | Patricia GALOUZEAU        | Adeline COURTOIS          |
|                                                                              | Isabelle CARRE            | Daniel ROUGEGREZ          |
| CAO (Commission d'appel d'offres)                                            | Pascal THILLOT            | Maximilien MILPIED        |
|                                                                              | Daniel ROUGEGREZ          | Anne SALAUN DE KERMARCAL  |
|                                                                              | Delphine BEAURAIN         | Sylvie JUPIN              |
| CNAS (Comité Nationale d'Action Sociale) en faveur des agents de la commune) | Delphine BEAURAIN         | Pascal THILLOT            |
| Syndicat Mixte Yonne Beuvron                                                 | Isabelle CARRE            | Delphine BEAURAIN         |
| AGEDI (Agence de Gestion et de Développement Informatique)                   | Delphine BEAURAIN         | Adeline COURTOIS          |
| Correspondant défense                                                        | Pascal THILLOT            | Quentin GALOUZEAU         |
| Correspondant Incendie et secours                                            | Denis BOSSU               | Pascal THILLOT            |
| Commission consultative des sapeurs-pompiers volontaires                     | Patricia GALOUZEAU        | Denis BOSSU               |
|                                                                              | Anne SALAUN DE KERMARCAL  | Daniel ROUGEGREZ          |

## Vie locale

### ➤ **Fête du 14 juillet**

Un budget de 3 100 € est prévu pour le feu d'artifice. Le choix de la prestation sera effectué en concertation avec Joël GALOUZEAU et Nicolas CHAUMONT qui possèdent, tous deux, la qualification nécessaire pour le « tirer ».

Comme les autres années, le Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire (FJEP) sera solliciter pour l'organisation de la buvette et de l'animation, dans un esprit de convivialité.

### ➤ **Renouvellement forfait municipal SACEM**

Un forfait annuel adapté proposé par la SACEM pour s'acquitter des droits de diffusion musicale lors de certains événements organisés sur la commune et par les associations locales.

Selon certains critères, la souscription à ce forfait va permettre aux associations communales de régler moins de frais à la SACEM.

## Sujets en cours / Informations des conseillers

Avant tout autre sujet, Monsieur le Maire est revenu sur l'incendie survenu aux Avillons et a rappelé la solidarité de la commune envers les sinistrés.

### ➤ **Amélioration du réseau téléphonique**

Mme Anne Salaun de Kermarc a signalé qu'à l'occasion d'un incendie aux Avillons, un habitant n'a pas pu contacter ses proches en raison d'un manque de réseau. La question de solutions alternatives (satellite ou autres dispositifs) a été soulevée. Le Maire étudie actuellement les possibilités pour améliorer la couverture sur la commune.

### **Info pratique : téléphonie par Wi-Fi**

En cas de mauvaise couverture mobile, il est possible de passer des appels et d'envoyer des SMS via le Wi-Fi (depuis une box internet), à condition que votre téléphone soit compatible.

Cette fonctionnalité, appelée « appels Wi-Fi », est disponible sur la plupart des smartphones récents et s'active simplement dans les paramètres.

Elle permet de communiquer sans coupure, sans surcoût, et constitue une solution efficace pour pallier les problèmes de réseau à domicile.

*Une information plus détaillée est consultable en mairie.*

**À noter :** les numéros d'urgence (15, 17, 18, 112) restent accessibles même en l'absence de réseau téléphonique, dès lors qu'un autre réseau est disponible.

### ➤ **Débit d'eau aux Avillons**

À la suite de ce même événement, des interrogations ont été émises concernant le débit d'eau. Des vérifications sont en cours afin d'évaluer la situation et d'envisager des améliorations.

## ➤ Travaux et voirie

Mme Sylvie Jupin a relayé la demande d'un habitant concernant la réparation de la mare à Avigny. Cette réparation est actuellement en attente de prise en charge par l'assurance du particulier à l'origine du dégât.

Mme Delphine Beaurain a, quant à elle, informé le conseil de marquages au sol rue Camélinat, liés au repérage du réseau en vue du raccordement d'un projet photovoltaïque.

M. Quentin Galouzeau a signalé des trous sur le parking de l'école, qui ont depuis été rebouchés.

## Vie municipale

- Conseil municipal : **1 fois par mois**
- Prochain conseil : **vendredi 24 avril 2026 à 20h00**

Les séances du Conseil municipal sont ouvertes au public

**À noter :** Permanences du maire et de ses adjoints :  
**tous les samedis de 10h à 12h en Mairie, à partir du 11 avril 2026**

## Projets à venir

### ➤ Mise à jour du Plan communal de sauvegarde

La commune engage la mise à jour du Plan communal de sauvegarde, un document essentiel qui organise la gestion des situations d'urgence (intempéries, accidents, risques majeurs...). L'objectif est d'améliorer la coordination des actions, d'identifier les moyens disponibles et de garantir une intervention rapide et efficace en cas de besoin.

### ➤ Epicerie

La fréquentation paraissant en baisse, un rendez-vous est prévu avec le gérant afin d'échanger sur la situation.

### ➤ Matériel communal

Suite à une réunion avec les agents techniques, la nécessité d'acquérir une nouvelle tondeuse a été identifiée après la panne de l'ancienne. Des devis sont en cours d'étude et ce sujet sera examiné lors du prochain conseil municipal.

### ➤ Logement communal

Le logement situé au-dessus de la bibliothèque est actuellement vacant. Une candidature a été reçue et est en cours d'étude.

Une réponse sera apportée dans les meilleurs délais afin de permettre une remise en location rapide.

## Calendrier

Les organisateurs de manifestations sont invités à transmettre leurs événements prévus pour les mois de mai et début juin avant le **24 avril**, à l'adresse suivante : **mairie.mailly@wanadoo.fr**, afin de permettre leur diffusion dans le prochain calendrier communal.

➤ **Dimanche 19 avril – Randonnée pédestre, VTT et énigme**

Organisée par l'Association Animation et Loisirs de Prégilbert

Une partie du circuit passera par Mailly-la-Ville

➤ **Dimanche 03 mai - Marche de la Chapelle d'Avigny**

Organisée par les Amis de la Chapelle d'Avigny, en partenariat avec La tribu des Mômes (Association Les Amis de l'Ecole)

Randonnée pédestre de 8 et 15km - Parcours-énigme pour les enfants

Suivi d'un repas champêtre (jambon à la broche cuit sur place)



# AVIGNY

## MAILLY LA VILLE

### DIMANCHE 3 MAI 2026

# RANDONNÉE

# PÉDESTRE

2 parcours d'environ 8 et 15 km  
Départ de la Chapelle à partir de 9 h 15  
Inscription 2 €

**En partenariat avec Les Amis de l'Ecole « La Tribu des Mômes »**  
Parcours – énigme pour les enfants avec une arrivée colorée. Inscription 2 €  
Contact 07 68 89 17 80 – latribudesmomes@gmail.com

**REPAS CHAMPÊTRE - Trio de salades  
JAMBON A LA BROCHE cuit sur place  
Gratin – Salade verte – Fromage - Glaces**

(après la marche, sous chapiteau)  
Inscription 20 € (boisson non comprise)  
Tarif réduit pour les enfants – 12 ans

**Réservation obligatoire pour le repas avant le 24 avril 2026**  
au 06 02 31 92 40 ou 06 70 82 91 24  
ou amisdelachapelle@orange.fr

➤ **Commémoration du 08 mai - Rassemblement à 10h30 devant la salle des fêtes (place de la Paix)**

suivi du dépôt de gerbe au monument aux mort